



67^e session de l'Assemblée générale
5^e commission

Point 146 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement des
opérations de maintien de la paix des Nations Unies**
Administrative and budgetary aspects of the financing of the
United Nations peacekeeping operations

New York, le 14 mai 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein, en premier lieu pour ce qui concerne les questions transversales. Nos délégations saluent l'introduction des différents rapports relatifs à ce point de l'ordre du jour.

Nos délégations voudraient faire les cinq observations suivantes sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix ainsi que sur la stratégie globale d'appui aux missions.

Premièrement, nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général pour parvenir à des gains d'efficacité touchant l'ensemble des missions. Comme le souligne le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), il est fondamental que ces gains soient durables et se fassent sans nuire aux besoins opérationnels des opérations de maintien de la paix. A cet égard, nous sommes confiants que la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions, ainsi que l'introduction d'IPSAS et d'Umoja contribueront à l'optimisation de ces gains.

Deuxièmement, dans le cadre des mesures prises par le Secrétaire général pour l'amélioration de la gestion des opérations de maintien de la paix, nos délégations appellent à une recherche systématique de coopérations accrues avec le reste du système onusien afin d'en tirer pleinement parti. Dans cette perspective, nous constatons avec intérêt que, par exemple, l'intégration croissante de la dimension environnementale dans la gestion des opérations de maintien de la paix se fait grâce à la mise en place d'une coopération accrue avec d'autres acteurs compétents du système onusien.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Troisièmement, au sujet des missions politiques spéciales, nous avons pris bonne note des exemples donnés par le CCQAB sur les autorisations qui ont été données ponctuellement pour un accès aux stocks stratégiques. Nous rappelons ici notre soutien aux recommandations du CCQAB relatives aux modalités de financement et de soutien des missions politiques spéciales. Un accès généralisé pour les missions politiques spéciales aux stocks stratégiques en fait partie. Nous serions aussi intéressés de mieux comprendre dans quelle mesure et sous quelles conditions la stratégie globale d'appui aux missions pourrait intégrer les missions politiques spéciales.

Quatrièmement, nous saluons les efforts du Secrétaire général pour développer une politique relative à la vérification du respect des droits de l'homme applicable à tous les types de personnel devant servir au Siège et sur le terrain. Nous encourageons le Secrétaire général à poursuivre ces efforts importants qui doivent aussi renforcer la politique de tolérance zéro à l'égard des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans le cadre des missions.

Enfin et cinquièmement, sur le troisième rapport annuel sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions, la Suisse et le Liechtenstein veulent assurer le Secrétaire général de leur soutien. Nous saluons les efforts importants consentis pour la mise en œuvre de cette stratégie et appelons le Secrétaire général à les intensifier afin d'en assurer le succès. Pour être en mesure de relever les nombreux défis à venir et atteindre les objectifs poursuivis par la stratégie, nous appelons le Secrétariat à tout mettre en œuvre pour assurer un suivi efficace aux recommandations du CCQAB et du Comité des Commissaires aux comptes portant sur ce sujet. Nous encourageons en particulier le Secrétariat à accroître la lisibilité des prochaines étapes envisagées. Ainsi, après les clarifications reçues sur l'objectif ultime poursuivi, il devient pressant pour les Etats membres de pouvoir rapidement prendre connaissance du plan de mise en œuvre stratégique des quatre piliers de la stratégie globale ainsi que du cadre de gestion du risque et du cadre de gestion des résultats de la stratégie globale d'appui aux missions.

Nos délégations tiennent à expliciter leur soutien aux recommandations faites par le CCQAB dans son rapport. Nous estimons que ces recommandations constituent une solide base pour nos délibérations à venir.

Monsieur le Président, je vous remercie.



67^e session de l'Assemblée générale

5^e commission

Point 146 de l'ordre du jour

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix Support account for United Nations peacekeeping operations

New York, le 14 mai 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai maintenant l'honneur de me prononcer sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Nos délégations saluent l'introduction des différents rapports relatifs à ce point de l'ordre du jour.

Monsieur le Président,

Ces dernières années, le compte d'appui a considérablement évolué. Les opérations de maintien de la paix sont devenues de plus en plus complexes, leurs mandats touchant à un spectre croissant d'objectifs politiques, de sécurité et de consolidation de la paix. En conséquence, on assiste à une diversification des capacités de soutien et d'appui au Siège financées par le compte d'appui. Dans ce contexte, nos délégations saluent et soutiennent la proposition du Secrétaire général d'intégrer, pour la première fois, des capacités du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) dans le compte d'appui. La question des droits de l'homme a pris de plus en plus d'importance dans les opérations de maintien de la paix, mais les lacunes dans la mise à disposition des fonctions d'appui ont jusqu'alors constitué un obstacle aux activités des opérations de maintien de la paix dans ce domaine.

Cela dit, nos délégations estiment que le niveau de ressources du compte d'appui devrait pouvoir être adaptable à tout instant aux nécessités du terrain. A cet égard, nous constatons que le budget du compte d'appui n'établit pas de relation entre le niveau des ressources et le nombre, l'ampleur et la complexité des opérations de maintien de la paix. Nous partageons donc l'avis du CCQAB et estimons qu'un examen du compte d'appui est nécessaire pour déterminer comment cette relation doit être définie exactement. L'ouverture ou la clôture des opérations de maintien de la paix, de même que les changements dans leur mandat, devraient avoir un impact direct sur les ressources du compte d'appui, et ce de manière explicite. Une définition plus claire de cette relation permettrait de renforcer la transparence de ce compte, et ainsi du processus budgétaire. Une fois cette relation établie et les

ressources du compte d'appui adaptées aux besoins fluctuants du terrain, la nécessité de scruter chaque poste et fonction financés par le compte d'appui perdra sa justification. Il sera alors suffisant de simplement approuver les niveaux de ressources par département.

La Suisse et le Liechtenstein saluent également la proposition du Secrétaire général de changer l'organisation du processus budgétaire des opérations de maintien de la paix. Actuellement, la préparation des propositions de budget prend sept mois, alors que la 5^e Commission ne consacre que quelques demi-journées à leur examen et à leur négociation. Nous espérons que la nouvelle structure permettra au Secrétariat d'établir plus rapidement des budgets de qualité. Conscients des écueils rencontrés lors d'autres réorganisations, nous tenons à rappeler au Secrétaire général la nécessité de définir et de communiquer clairement les rôles, compétences, procédures et chaînes de responsabilités de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'établissement des budgets des opérations de maintien de la paix, afin d'assurer une transition en douceur.

Monsieur le Président,

Nos délégations ont également pris note, avec grand intérêt, des résultats du projet pilote de restructuration des services d'enquête dans les missions sur le terrain. Toutefois, nous ne sommes pas persuadés qu'à elle seule, la restructuration proposée, qui consiste principalement en un redéploiement géographique de postes, permettra de véritablement renforcer les services d'enquête sur le terrain et d'optimiser les capacités dont dispose le Bureau des services de contrôle interne (BSCI). Nous pensons, par exemple, que les dispositions actuelles réglementant le financement du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) entravent sa capacité à mener des enquêtes dans les secteurs où les fraudes et autres violations sont les plus susceptibles de se produire. Nous trouvons également inefficace que les enquêteurs, qui sont financés par le compte d'appui et sont basés dans les centres régionaux, ne soient pas en mesure d'enquêter sur des cas au sein des missions politiques spéciales lorsque cela est nécessaire.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chairman,

I have the honor to speak on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the introduction of the reports of the Secretary-General on the support account. We also welcome the introduction of the related reports by the ACABQ, the OIOS and the IAAC.

Mr. Chairman,

The support account has evolved considerably over the past years. Peacekeeping missions have become increasingly complex, as their mandates cover a growing range of political, security and peacebuilding goals. Accordingly, backstopping and support capacities at headquarters funded through the support account are more and more diverse. Against this background, our delegations welcome and support the proposal of the Secretary-General to include capacities from the Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) in the support account for the very first time. The human rights functions of peacekeeping operations have grown significantly while gaps in the delivery of backstopping functions have hampered the work of peacekeeping missions in the area of human rights.

Having said this, our delegations hold the view that resource levels of the support account should at all time be scalable to the requirements in the field. We note in this regard that the budget for the support

account does not draw a measurable link between its resource level and the number, size and complexity of peacekeeping operations. We therefore concur with the ACABQ that a review of the support account is needed to determine how exactly this relationship should be defined. The establishment or closing of missions, or changes in the mandates of peacekeeping missions, should have a direct impact on the required support account resources, and it should be made explicit. A clearer definition of this relationship would strengthen the transparency of the support account, and ultimately of the budget process as such. Once this relationship is defined and the support account's resources fully scalable to the requirements in the field, there will definitely be no more need for scrutinizing each and every post and function. Rather, it would then be sufficient to simply approve the resource levels by department.

Switzerland and Liechtenstein also welcome the Secretary-General's proposal to change the organizational structure relating to the peacekeeping budget process – a proposal which, in our view, has been long overdue. It currently takes a time span of seven months to prepare a budget proposal, while the Fifth Committee only spends a few half-day slots to consider and negotiate it. We expect that the new structure will allow the Secretariat to produce high-quality budgets in less time. Based on the lessons learnt from other organizational restructuring exercises, we would like to urge the Secretary-General to clearly define and communicate the roles, responsibilities, procedures and lines of accountability of all stakeholders involved in the peacekeeping budget process to ensure a smooth transition.

Mr. Chairman,

Our delegations have also taken note with great interest of the results of the pilot project relating to the restructuring of the delivery of investigation services in the field missions. We are yet to be convinced that the proposed restructuring alone, which is largely confined to the geographic redeployment of posts, will truly enhance investigation services in the field missions and make the most effective and efficient use of the investigation capacities available to OIOS. We believe, for example, that the current funding arrangements of OIOS limit its ability to conduct investigations where the potential for fraud and other violations is greatest. We are also of the view that it is highly inefficient if support account funded investigators based in the regional hubs were not able to also investigate cases in Special Political Missions, if needed.

Thank you, Mr. Chairman.